X

EL AGUENEB : LE COMMANDANT DE L'EXPÉDITION ORGANISÉE PAR M. AEMILIUS MACER CÉLÈBRE LE RENFORT QUE LUI A APPORTÉ LA IIe COHORTE DES *AFRICAINS*

Par Pierre Morizot

Membre de l'Académie des Sciences d'Outre Mer. Président d'honneur de la Société Aouras

avec la collaboration de François Ploton-Nicollet [1]

Maître de conférences à l'Université d'Orléans

Résumé. – *Une inscription découverte à la fin du XIXe siècle par un officier français à **El Agueneb**, au sud du Djebel Amour (Algérie), a été publiée dans le CIL (VIII, 21567) par Schmidt et Cagnat et interprétée par eux comme une **uenatio** célébrant le succès d'une **chasse aux lions**. Par la suite, divers savants ont estimé qu'il s'agissait plutôt d'**une reconnaissance de caractère militaire**, la mention de lions restant mal expliquée. Récemment, l'original de cette inscription a été retrouvé et photographié dans le jardin public d'Aflou où elle avait été transportée. Ces photographies m'ont permis, dans un premier article, de démontrer que le terme laeones que l'on pouvait y lire ne désignait pas des lions, mais était **le nom du scribe** rédacteur de ce document (voir mon article dans C. Deroux [éd.], Corolla Epigraphica, Bruxelles, Latomus, 2011, p. 572-588). De nouvelles recherches m'ont depuis conduit à confronter une ligne de l'inscription d'El Agueneb avec un papyrus grec découvert en Égypte au XIXe siècle. Dans ce document, un militaire, écrivant à sa mère, lui annonçait le prochain retour en Afrique d'une cohorte d'Africains. Or, dans l'inscription d'El Agueneb, il est question précisément d'une **cohorte montée d'Africains**, venue en renfort du corps expéditionnaire du légat de Numidie. Les caractéristiques des unités mentionnées de part et d'autre semblent identiques, et la probabilité est forte qu'il s'agisse de la même cohorte. En conclusion, la célébration de l'événement que constitue ce renfort semble bien être l'objet essentiel de cette fameuse inscription, avec, à n'en pas douter, l'effet dissuasif de cette présence militaire renforcée sur un environnement peu sûr.*

Zusammenfassung. – *Eine Inschrift, die Ende des 19. Jahrhunderts von einem französischen Offizier in **El Agueneb** südlich von Djebel Amour (Algerien) entdeckt wurde, ist in der CIL (VIII, 21567) von Schmidt und Cagnat veröffentlicht und von ihnen als eine **uenatio** interpretiert worden, d.h. die Zelebrierung einer erfolgreichen **Löwenjagd**. Später sind verschiedene Gelehrten mehr von **einer militärischen Inschrift** ausgegangen, wobei die Erwähnung von Löwen nicht erklärt wurde.*

1. Géraldine Froger m'a également apporté pour la préparation de cet article une aide très précieuse. La traduction du résumé en allemand a été effectuée par Danielle Morizot.

Vor kurzem wurde die ursprüngliche Inschrift wiedergefunden und in den öffentlichen Park von Aflou, wo sie transportiert worden war, fotografiert. Diese Bilder haben es mir in einem ersten Artikel erlaubt zu zeigen, dass der Begriff laeones nicht auf Löwen hinweist, sondern auf den ***Namen des Redaktors*** *dieses Dokuments (siehe C. Deroux [éd.], Corolla Epigraphica, Bruxelles, Latomus, 2011, p. 572-58, S. 572-588). Neue Forschungen haben mich dazu gebracht, eine Linie der El Agueneb Inschrift mit einem griechischen Papyrus, der im neunzehnten Jahrhundert in Ägypten entdeckt wurde, zu konfrontieren. Darin schreibt ein Soldat seiner Mutter von der baldigen Rückkehr nach Afrika von einer* ***Kohorte von Afrikanern****. In der El Agueneb Inschrift geht es in der Tat um eine gerittene Kohorte Afrikaner, die zur Verstärkung des Expeditionskorps des Legats von Numidien hinzukommt. Die Eigenschaften der erwähnten Einheiten auf beiden Seiten sind wahrscheinlich identisch und vermutlich handelt es sich um diese Kohorte. Letztendlich scheint die Feier des Ereignisses, das diese Verstärkung darstellt, das Hauptthema dieser berühmten Inschrift zu sein, wobei die abschreckende Wirkung dieser verstärkten Militärpräsenz auf einem unsicheren Umfeld nicht zu bezweifeln ist.*

Découverte en 1878 par un officier français en poste dans la région, l'inscription d'El Agueneb a été publiée dans l'*Ephemeris Epigraphica* [2] en 1884 et vingt ans après dans le *CIL* (VIII, 21567) par R. Cagnat et J. Schmidt. Ces derniers, sensibles aux suggestions de T. Mommsen – ils le précisent eux-mêmes – ont présenté cette inscription comme le compte-rendu d'une chasse aux lions, voire d'une *uenatio*. On peut se demander si l'insistance qu'ils ont mise, à plusieurs reprises, pour attribuer la paternité de cette interprétation à ce grand savant ne sous-entendait pas quelques réserves ou quelques hésitations de leur part [3].

En effet, le point de départ de l'hypothèse de Mommsen reposait sur ce qui aurait pu être une orthographe fautive, dont le scribe du détachement se serait rendu responsable en écrivant *laeones*, au lieu de *leones*, erreur qui semble pourtant peu vraisemblable et dont je n'ai trouvé l'équivalent dans aucun recueil épigraphique, si ce n'est précisément par référence à cette même inscription. Par ailleurs, l'éventualité d'une chasse aux lions, située fort loin des capitales provinciales et des ports méditerranéens, dans une région qui échappait à l'autorité de Rome, est difficile à imaginer. Aussi bon nombre des savants, qui se sont intéressés à cette inscription, ont-ils écarté cette hypothèse, en évitant de s'en prendre directement à Mommsen et Schmidt. Ainsi A. Héron de Villefosse [4], A. Von Premerstein [5],

2. Cf. *Ephemer. Epigr.* 5, 1884, p. 480-481, n° 1043.

3. *CIL* VIII, suppl. 3, 1904, 21567 : *restitui Mommseni consilio adiutus*, écrit Schmidt, puis, plus loin, *Mommsenus iam supplere mavult* f[erii]*, intellegens expeditionem non militarem, sed venatoriam votumque factum non tam pro redita quam pro felici venatoris succesu*.

4. A. Héron de Villefosse, dans *B.S.G.A.O.*, 1881, p. 56-57 et dans *B.C.T.H.*, 1883 (réimpr. 2013), p. 57-63. Alors âgé de 35 ans, Antoine Héron de Villefosse est attaché à la conservation des monuments antiques du Musée du Louvre.

5. A. von Premerstein, « Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Marcus », *Klio* 12, 1912, p. 139-178.

J. Carcopino [6], P. Romanelli [7], G. Picard [8], H.-G. Pflaum [9], G. Alföldy [10], Y. Le Bohec [11], A. Gutsfeld [12], R. Rebuffat [13], D. Lengrand [14] et M. Bénabou [15], entre autres, ont-ils insisté sur le caractère militaire de cette expédition, en évitant d'évoquer la lecture *laeones* = *leones*. C'est ainsi que Yann Le Bohec accompagne le terme *laeones* d'un *sic* dubitatif [16] et que la base de données épigraphique en ligne *Heidelberg* (sous le numéro HD031432) [17] fait suivre le mot *laeones* d'un point d'exclamation significatif. Tout récemment Chr. Hamdoune a pensé résoudre le problème posé par cette mention de lions en avançant l'hypothèse que le centurion impliqué dans l'expédition avait voulu signaler la présence, pour lui extraordinaire, de gravures rupestres représentant des lions dans le Djebel Amour [18] !

Il est certain qu'aucun des savants qui ont, à tour de rôle, étudié cette inscription depuis sa découverte ne l'avait vue personnellement et qu'ils ont dû se contenter de croquis ou d'estampages médiocres ; or, ainsi que je l'ai exposé récemment [19], nous savons depuis peu grâce à Denis Lengrand que cette pierre d'un intérêt exceptionnel se trouve actuellement dans le jardin public d'Aflou, chef-lieu de *deira*, après une errance d'une soixantaine de kilomètres, dont nous ignorons quand et comment elle s'est produite. Sa base a été malencontreusement scellée dans le béton ce qui nous interdit de vérifier la copie faite sur les lieux de la ligne 14. Denis Lengrand a eu la gentillesse de m'en envoyer de bonnes photographies qu'il avait reçues d'un correspondant. J'en ai obtenu d'autres d'un ami qui, à ma demande, a bien voulu se rendre à Aflou. Enfin l'on peut voir également un cliché du fragment inférieur

6. J. Carcopino, « Le *limes* de Numidie et sa garde syrienne », *Syria* 6, 1925, p. 118. Ce savant parle à ce propos de « raid ».

7. P. Romanelli, *Storia delle provincie romane dell'Africa*, Rome, l'Erma di Bretschneider, 1959, p. 369.

8. G. Picard, *Castellum Dimmidi*, Alger – Paris, La Typo-Litho – De Boccard, 1947, p. 58-60.

9. H.-G. Pflaum, *Les Procurateurs équestres sous le haut-empire romain*, Paris, Maisonneuve, 1950, p. 126.

10. G. Alföldy, « *Bellum Mauricum* », *Chiron* 15, 1985, p. 103.

11. Y. Le Bohec, *La III^e^ Légion Auguste*, Paris, CNRS, 1989, p. 380-381.

12. A. Gutsfeld, *Romische Herrschaft und einheimische Widerstand in Nordafrika : militärische Auseinandersetzungen Roms mit den Nomaden*, Stuttgart, Steiner, 1989, p. 116.

13. R. Rebuffat, « Au-delà des camps romains de l'Afrique Mineure : renseignement, contrôle, pénétration », dans *ANRW* II.10.2, 1982, p. 474-513.

14. D. Lengrand, « Un raid d'exploration dans l'ouest algérien », *Athar,* revue scientifique d'archéologie et du patrimoine publiée par l'Institut d'Archéologie de l'université d'Alger, numéro spécial, 2008, p. 73-82.

15. M. Bénabou, *La Résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspéro, 1976, p. 151.

16. Y. Le Bohec, *Les Unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique proconsulaire et Numidie sous le Haut-Empire*, Paris, CNRS, 1989.

17. http://edh-www.adw.uni-heidelberg.de/edh/inschrift/HD031432

18. Chr. Hamdoune, « Soldats de l'armée d'Afrique en mission : à propos de *CIL*, VIII, 21567, Agueneb, Djebel Amour », *Aouras* 7 : *Hommages à Pierre Morizot*, 2012, p. 180-205. La présence dans le Djebel Amour de gravures rupestres représentant des animaux divers, dont des lions, est connue depuis longtemps (voir, en dernier lieu, C. Roubet, *s.v.* « Lion », dans *Encyclopédie berbère, t. XXVIII-XXIX,* Aix-en-Provence, Édisud, 2008, p. 4416-4419), mais elles se situent à une soixantaine de kilomètres d'El Agueneb, dans la montagne, et l'intérêt archéologique du chef de l'expédition pour ces gravures surprend quelque peu.

19. P. Morizot, « De Mommsen à Google Earth© : les avatars de l'inscription d'El Agueneb (*CIL*, VIII, 21567) », dans C. Deroux (éd.), *Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand*, Bruxelles, Latomus, t. II, 2011, p. 572-588.

sur Google Earth (Panoramio) sur le site de cette localité [20]. Outre ceux que j'ai publiés pour l'article paru dans les *Mélanges au professeur Burnand*, j'ai décidé de présenter ces clichés directement sur mon site internet [21], où il est plus facile de les consulter en les agrandissant si nécessaire.

La récente découverte à 5 km d'El Bayadh (Géryville) [22] d'une dédicace à Jupiter faisant état d'une bataille au cours de laquelle le procurateur de Maurétanie Césarienne a, sous le règne de Septime Sévère, taillé en pièces des Bavares, rend plus improbable encore d'imaginer des objectifs cynégétiques à l'expédition d'El Agueneb. Ce document d'El Bayadh se lit ainsi :

> Ioui optimo max(imo) / et diis fautoribus / uotum / C. Octauius Pudens / Proc(urator) Severi / Aug(usti) / Bauarib(us) caesis captis/que.
>
> Soit :
>
> Vœu à Jupiter très bon et très grand et aux dieux protecteurs fait par Caius Octavius Pudens, procurateur de Sévère Auguste, après le massacre et la capture des Bavares [23].

Ce texte, que l'on peut dater des premières années du règne de Septime Sévère – puisque ses fils n'y sont pas mentionnés – amène à revoir dans une perspective nouvelle l'inscription d'El Agueneb.

1. Le cadre géographique (cf. fig. 1)

Il convient de bien situer El Agueneb et El Bayadh à la frontière de deux zones géographiques et de deux mondes. El Agueneb se trouve au pied du djebel Ksel qui, avec ses 2 000 mètres d'altitude, est le troisième sommet le plus élevé de l'Algérie. El Bayadh est à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest. Au-delà, en se dirigeant vers l'ouest, on quitte définitivement la montagne pour aborder une steppe semi-aride dont les seules ressources sont l'alfa et l'armoise, dont se nourrissent ovins et caprins. Les points d'eau y sont rares, les hommes aussi. Seuls de tous temps y ont vécu des pasteurs nomades : les hommes en ce milieu n'ont pas le choix d'une autre existence. Cette steppe, où l'homme survit difficilement en se déplaçant sans cesse à la recherche des meilleurs pâturages pour ses troupeaux, se poursuit sur un immense territoire qui va des hautes plaines algériennes jusqu'à la Moulouya [24]. C'est ainsi que la tribu arabe des Amour, présente à l'ouest

20. http://www.panoramio.com/photo/16956889. La photo a été prise en 2008.

21. http://afrique-antique.e-monsite.com/

22. Cette inscription a été publiée en 2014 dans plusieurs journaux algériens qui en ont donné d'assez bonnes photographies.

23. On s'attendrait à ce que le massacre intervienne après la capture et non l'inverse, à moins qu'il ne faille comprendre qu'il y a eu parmi les Bavares d'un côté des *caesi*, de l'autre des *capti*.

24. J'en ai fait personnellement l'expérience : en 1947, étant responsable du poste de contrôle civil de Tendrara au Maroc oriental et chargé de recenser les tribus Beni Guil sur leur immense territoire, j'ai passé plusieurs journées à cheval sans rencontrer qui que ce soit. Le taux de population était récemment de 2,30 habitants par km^2. Les conditions d'existence aux temps antiques n'étaient certainement guère différentes.

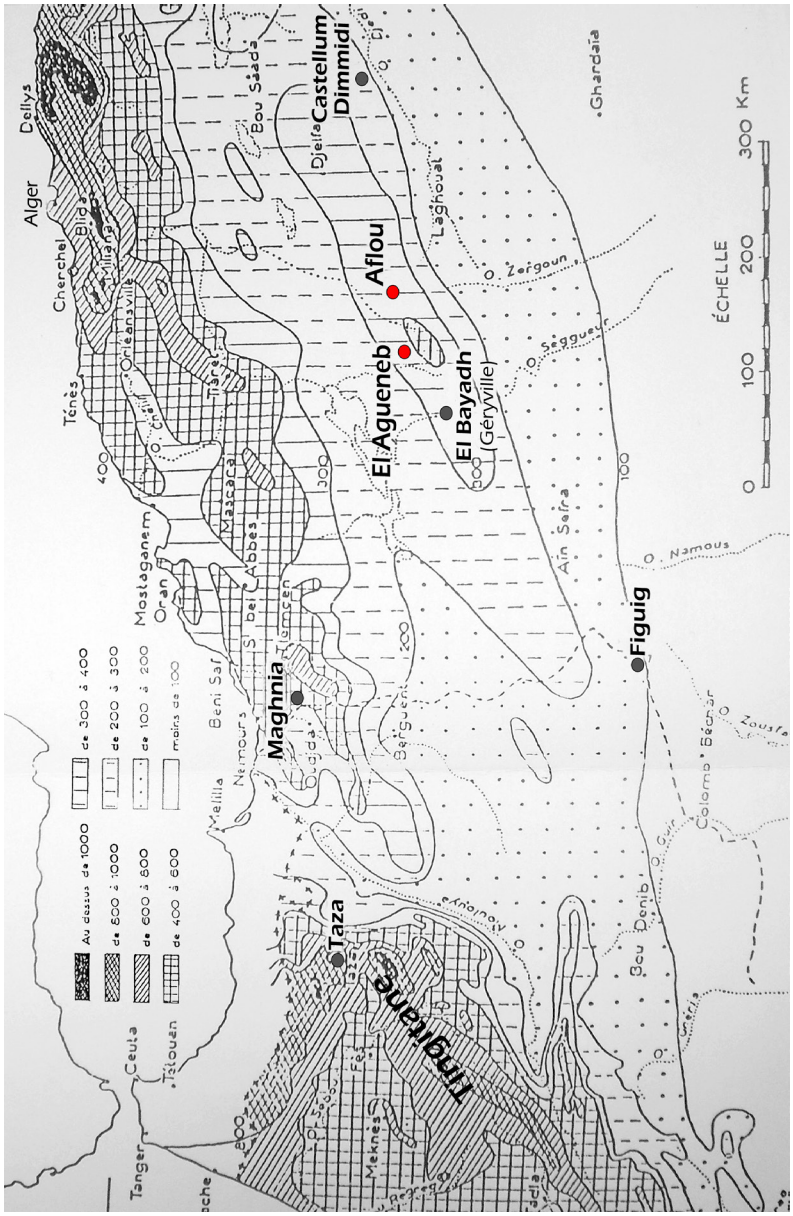

Castellum Dimmidi
Aflou
El Agueneb
El Bayadh (Géryville)
Figuig
Maghnia
Taza
Tingitane
Alger
Cherchel
Blida
Orléansville
Ténès
Mostaganem
Oran
Mascara
Tlemcen
Sidi Bel Abbès
Saïda
Bou Saâda
Djelfa
Laghouat
Ghardaïa
Zergoun
Seggueur
Ain Sefra
Namous
Colomb Béchar
Zousfana
Bou Denib
Guir
Gourara
Fès
Meknès
Tanger
Ceuta
Tétouan
Melilla
Nemours
Beni Saf
Bougie
Bou Saada
ÉCHELLE
0 100 200 300 Km
de 300 à 400
de 200 à 300
de 100 à 200
moins de 100
Au dessus de 1000
de 800 à 1000
de 600 à 800
de 400 à 600

Fig. 1

du massif auquel elle a donné son nom, étend, à la fin du XIXe siècle, ses raids jusqu'aux abords de l'oasis de Figuig dans le sud du Maroc à plus de 300 kilomètres de là [25]. Du côté marocain de la frontière, les tribus Beni Guil mènent le même type d'existence sur un terrain comparable.

À El Agueneb et à El Bayadh, non seulement les Romains étaient à 400 kilomètres de leur base logistique, mais de surcroît ils étaient à la frontière d'un monde qui leur était étranger. La preuve étant faite aujourd'hui qu'un hiatus dans les possessions romaines existait au nord entre Marnia en Algérie et Taza au Maroc [26], ce hiatus se prolongeait en s'élargissant au sud sur les hauts plateaux algéro-marocains jusqu'à la latitude d'El Bayadh. À l'ouest de cette oasis montagnarde il eût fallu traverser plus de 300 kilomètres de steppe pour retrouver l'Atlas où, en 52 ap. J.-C., s'était avancé, croit-on, dans des conditions aventureuses, Hosidius Geta. Pour l'armée romaine, tout déplacement eût d'ailleurs été problématique dans cette zone en raison de la rareté des points d'eau et de « vert » pour les animaux. Il n'en était pas de même pour les tribus Maures qui remontaient du Sud vers la Basse Moulouya, ainsi que le signalait naguère P. Salama [27]. Comme le démontre aujourd'hui l'inscription d'El Bayadh, les Romains étaient en pays, sinon ennemi, à tout le moins insoumis. Évoquant le *castellum* de Dimmidi occupé sous Septime Sévère, H.-G. Pflaum estimait que déjà en ce point l'on était en pays ennemi [28]. L'hypothèse d'une partie de chasse en un tel lieu est donc fort peu convaincante [29]. Il n'est guère croyable non plus que les Romains y soient venus pour en ramener des lions captifs jusqu'aux ports africains [30].

Que venaient-ils donc faire à El Agueneb ? L'épigraphie va-t-elle nous permettre de répondre à cette question ?

25. Cf. Lieutenant de Castries (futur auteur des célèbres *Sources de l'histoire du Maroc*), « Notice sur Figuig », dans *B.S.G.A.O.*, 1882, p. 401.

26. J. Marion, « La liaison routière entre la Tingitane et la Césarienne », *B.A.M.* 4, 1964, p. 442-447 ; M. Euzennat, « Les voies romaines du Maroc dans l'*Itinéraire* d'Antonin », dans M. Renard (dir.), *Hommages à Albert Grenier*, Bruxelles, Latomus, 1962, t. II, p. 595-610.

27. P. Salama, « Occupation de la Maurétanie Césarienne occidentale sous le Bas-Empire romain », dans R. Chevallier (dir.), *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1966, p. 1291-1311.

28. H.-G. Pflaum, *Les Procurateurs équestres…*, *op. cit.* [n. 9], p. 126.

29. Évoquant il y a soixante-dix ans ce problème (« Rome et les Nomades du Sahara central », *Travaux de l'Institut de recherches sahariennes* 1, 1942, p. 47-62), Louis Leschi, bon connaisseur de l'Afrique romaine, après avoir brièvement évoqué « l'expédition militaire d'El Agueneb » écrit : « En ce qui concerne la Maurétanie, elle (Rome) a tenté à l'époque de sa plus grande puissance de contrôler les confins numido-maurétaniens, mais pour des raisons d'économie de forces, sans doute, la frontière a été somme toute fixée par les conditions géographiques ». Cependant, j'hésite à le suivre lorsqu'il parle de nomades du Sahara central montés sur des chameaux, alors que les ennemis de Rome étaient plus probablement des pasteurs nomadisant à cheval dans les hautes plaines d'Algérie occidentale et du Maroc oriental, et non des tribus chamelières. À titre de référence, les Beni Guil comptaient dans un passé récent 600 000 ovins et seulement 800 chameaux (statistiques du royaume du Maroc).

30. Je ne méconnais pas pour autant les effroyables hécatombes de bêtes féroces – lions compris – dont les jeux du cirque étaient l'occasion et qu'il fallait approvisionner. Voir C. Eppllett, « The capture of animals by the Roman military » *G&R* 48, 2001, p. 210-222 ; et, du même auteur, *Animal* Spectacula *of the Roman Empire*, Diss. PhD, British Columbia University, 2001.

2. Le dossier épigraphique

Précisons que dès sa découverte, il y a cent trente-cinq ans, l'inscription d'El Agueneb était brisée en deux fragments. L'état de conservation de la pierre s'est (quelque peu) dégradé depuis, en particulier au sommet et à la base de chacun des fragments. Aussi l'intérêt des croquis originaux est-il grand. Confrontés avec les clichés récents, ils nous permettent tout d'abord de préciser les dimensions de chaque champ épigraphique, le nombre de lignes, la taille des lettres, les particularités de certaines d'entre elles, les abréviations nombreuses, les jumelages qui ont souvent échappés aux inventeurs initiaux, mais aussi les interpolations manifestes que se sont autorisés les éditeurs de l'*Ephemeris Epigraphica* et du *CIL*. Il sera alors possible d'en proposer une nouvelle lecture.

Du fait de la cassure du pilier, nous nous trouvons en présence de deux fragments qui sont gravés sur deux faces contiguës, ainsi qu'on peut le constater sur les figures. Il en résulte donc quatre champs épigraphiques correspondant aux parties supérieure et inférieure des deux fragments.

Par ailleurs, il n'est pas inutile d'établir une chronologie des différentes étapes par lesquelles est passée l'étude de cette inscription :

- 1878 : le lieutenant Tournade, officier, adjoint au Bureau arabe de Géryville (aujourd'hui El Bayadh) découvre l'inscription.

- 1881 : le compte rendu de cette découverte est fait dans le *Bulletin de la Société de géographie d'Oran* (B.S.G.A.O.) [31], par le général Cérès, commandant supérieur du Cercle d'Aflou. Il est accompagné de bons croquis du capitaine Meunier interprétés par le commandant Demaeght. Dans ce compte rendu, le nom du lieutenant Tournade n'est même pas prononcé.

- 1882 : Héron de Villefosse donne dans le *B.S.G.A.O*. son interprétation de l'inscription. Il corrige en grande partie la version médiocre de Demaeght, identifie le légat propréteur responsable de l'expédition et, à la ligne 12 du fragment n° 2, introduit pour la première fois le mot *laeones*, qui est donc à l'origine de la lecture proposée peu après par Mommsen. Mais dans son interprétation, Héron de Villefosse le supprime, peut-être pour exprimer ses hésitations sur sa propre lecture.

- 1883 : nouvelle lecture de Héron de Villefosse dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques* (B.C.T.H.) [32]. L'existence d'une copie de Tournade ne nous est connue que par des notes qui apparaissent dans cet article mais son texte lui-même a disparu, ce qui est regrettable puisqu'il était le premier inventeur. Héron de Villefosse s'appuie également sur une copie du médecin-major Colin. Là encore, tout en transcrivant *laeones,* il s'abstient de le traduire et de le commenter.

Ces versions initiales présentent donc quelques variantes. Considérés comme les meilleurs, nous retenons comme documents de travail les croquis de Meunier, qu'il convient de comparer avec la version du *Corpus* et la lecture que je propose sur la base des documents photographiques récents. L'on pourra constater d'emblée la parfaite ressemblance entre l'aspect général de

31. Général Cérès, « Mémoire relatif à l'existence d'une colonne romaine commémorative trouvée dans l'annexe d'Aflou, aux Ouled-Sidi-en-Nasseur », dans *B.S.G.A.O.*, 1881, p. 56.

32. A. Héron de Villefosse, dans *B.C.T.H.*, 1883 (réimpr. 2013), p. 57-63.

la pierre et les photographies récentes, ce qui écarte les questions que l'on pourrait se poser sur l'authenticité du croquis de Meunier. Mais il reste à comparer la seconde proposition de lecture de Héron de Villefosse avec le texte que nous avançons.

Le champ épigraphique de l'ensemble de l'inscription avait, pour la face principale, une hauteur d'environ 1,70 m sur une largeur variant de la base au sommet de 0,45 m à 0,30 m. Pour la face latérale, on relève une hauteur d'environ un mètre pour une largeur semblable.

1. Fragment n° 1 : partie supérieure (cf. fig. 2)



Fig. 2

Nombre de lignes : 14.

La pierre est très gravement endommagée à droite. Il y manque, selon les lignes, 2 à 5 lettres.

Les lettres sont très irrégulières : les A ne sont pas barrés, les I, E et L de l'ensemble de ce fragment se distinguent mal les uns des autres et se réduisent souvent à une simple haste. La boucle du P de *Parthici* (ligne 3) est inexistante. L'ensemble traduit une grande maladresse de l'exécutant, qui est moins nette sur les autres fragments.

À la ligne 2, les lettres « LI » restituées par la plupart des commentateurs ne sont pas visibles sur la pierre, pourtant originellement intacte à cet endroit.

À côté des abréviations classiques (*sal.* pour *salute*), on relève des abréviation par suspension telles : *Suf(fectus) ; sacratiss(imo)*. Les dommages qu'a subis la pierre compliquent la lecture.

Compte tenu de ces indications, j'ai tenté de donner une nouvelle présentation du texte de ce fragment, confronté par ailleurs dans un schéma synoptique (fig. 3) comprenant la copie de Meunier (*BSGAO*), le texte de l'*Ephemeris epigrafica*, une photo récente et ma propre lecture.

Le pronom personnel *mihi*, que l'on lit à la partie inférieure ligne 10, conduit à privilégier ici la première personne ainsi d'ailleurs que l'avait fait Mommsen.

1- PRO SAL[VTE M. AVRE]
2- [LI] ANTO[NINI AVG(VSTI)]
3- [AR]M(ENIACI) PART[H(ICI) MAX(IMI)]
4- [MED(ICI)] DOM(INI) [N(OSTRI)]
5- [VOT(A)] M(EA) L(IBENS) AN[IMO S(OLVI)]
6- [Q]VAE OMNIB(VS) [DIS]
7- [V]OVERAM
8- [ET] PRO SAL(VTE) [M(ARCI) AEMI-]
9- LI MACRI L(EGATI) [AVG(VSTI)]
10- PR(O) PR(AETORE) C(LARISSIMI) V(IRI), P(VBLIVS) P[RO-]
11- CVLUS SVF[F(ECTVS)]
12- A SACRATISS(IMO) [IMP(ERATORE)]
13- ORDINIB[VS]
14- PANGSI I

En revanche, il est impossible de retrouver sur le croquis le moindre indice des lignes 14 et 15 que Cagnat et Schmidt ont choisi de faire figurer sur la version de l'*Ephemeris*, où elles sont imprimées en italique.

- Ligne 5 : le pluriel *uota* est commandé par le *quae*, assuré, de la ligne 6.

- Ligne 7 : le verbe *uoueram* étant assuré, je rejoins ici la lecture de Cagnat et Schmidt.

- Ligne 10 : à l'exception de Demaeght (qui a transcrit non pas *PI* mais *PII*, génitif de *pius*, qui ne saurait en aucun cas s'appliquer à un légat), les autres inventeurs ont transcrit simplement *PI*. Dans ces conditions, la



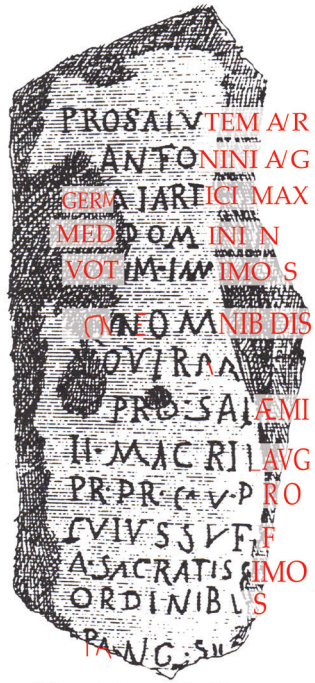
Croquis BSGAO

Ephemeris Epigraphica

PRO · SALVte m aure
li ANTOnini aug.
arM PART med. germ.
red DO · Mea uota
deBITA · IAM reuersus
QVAE OMnib. deis
VOVERAM exiens
Et PRO SAL · m. aemi
LI · MACRI · Leg. aug.
PR · PR · C · V · PRopter ?
CVIVS · SVFfrag.
A · SACRATISS imp.
ORDINIBVs ad
scriptus sum
eius pari MODo



Photographie récente



Mon interprétation

deuxième lettre *I* pourrait être ici la haste d'un deuxième *P*, ce qui permettrait de lire Proculus [33], cognomen extrêmement fréquent.

- Par voie de conséquence, à la ligne 11, où l'on a avancé le plus souvent la lecture *suf(fragio)*, je propose de lire *suf(fectus)*, terme qui rend inutile l'adjonction par Héron de Villefosse, sur une ligne 15 imaginaire, du mot *adscriptus*, qu'ont adopté à son exemple Cagnat et Schmidt. Le rédacteur de l'inscription aurait donc été « nommé comme suppléant par sa majesté très sacrée parmi les centurions » [34]. Il suffit de suivre la phrase latine, et par conséquent de lire : *Suf(fectus)/ a sacratiss(imo) imp(eratore*) */ ordinib(us), / pangsi*

- Ligne 14 : dans l'état actuel des choses, ainsi que je l'ai indiqué, cette ligne a disparu. Cependant, son existence et sa lecture ne sont pas douteuses. Elle figure en effet sous la forme « *pangsi* » avec des variantes chez Tournade, Meunier et Colin. Elle a même été signalée dans leur commentaire par Cagnat et Schmidt, mais ils n'en ont pas expliqué le sens (cf. *CIL*, VIII, 21567). L'on est surpris de constater qu'elle a été ignorée par Héron de Villefosse. Demaeght l'a reproduite sous la forme *pang(untur*), en en faisant le présent passif du verbe *pango*. Le croquis de Meunier incite bien à voir dans la quatrième lettre de la ligne 14 un *G* et par conséquent à lire plutôt *pangsi* [35]. Compte tenu des exemples assez nombreux où *X* est représenté par les lettres *GS*, *pangsi* serait mis pour *panxi*, parfait régulier du verbe *pango.* Le sigle suivant est une haste qui laisse la porte ouverte à toutes sortes de suppositions. Quoi qu'il en soit exactement, l'emploi du verbe *pango* nous oriente vers l'objectif de cette expédition. Cela dit, deux hypothèses se présentent à nous en fonction du sens que l'on donne au verbe *pangere*, qui peut, soit avoir le sens de « délimiter une frontière », donc de « faire un traité » avec un partenaire (hypothèse qu'on ne peut retenir à défaut de partenaire désigné dans le texte), soit avoir un sens matériel : ficher en terre un *monimentum* [36] (avec le sens à la fois de « commémoration » et d' « avertissement »), peut-être désigné par le pronom démonstratif *hoc*. À la suite, dans le fragment inférieur, l'emploi du parfait, qui est la règle, paraît concordant avec le parfait *pangsi*.

Entre ces deux fragments, il y a un hiatus que les commentateurs initiaux ont estimé de peu d'importance et qu'il convient de combler.

2. Fragment n° 1 : partie inférieure (cf. fig. 4)
Nombre de lignes : 17.

33. Tous les commentateurs antérieurs, y compris moi-même au premier abord, ont lu « *cuius »* pris pour le génitif du pronom relatif, ce qui conduisait à des reconstructions peu satisfaisantes.

34. *Dig*., XXXVIII, 17, 9 *;* Gai., *Inst.*, I, 53. L'épithète *sacratissimus* est réservée à l'empereur, parfois à son image. Il est mentionné comme élément de sa titulature à partir de Trajan (cf. *CIL*, V, 875) et jusqu'à Justinien. L'on trouve une construction similaire dans une inscription (*ILS*, 5433) où un *euocatus* est *imposi[tus] ordinibus in leg. II Trai.*

35. L'on retrouve une tendance analogue du lapicide, à la ligne 14 du fragment 2 (partie supérieure), où *scribsi* a été mis pour *scripsi*, avec une occlusive sonore à valeur étymologique devant la sifflante. Le scellement de ce fragment d'inscription dans un soubassement bétonné ne permet malheureusement pas de vérifier ce point.

36. Cf. une épitaphe de Sardaigne (*CIL*, X, 7977), dans Y. Le Bohec, *La Sardaigne et l'armée romaine sous le Haut-Empire,* Sassari, Delfino, 1990, p. 117.



Fig. 4

Pour la partie inférieure du premier fragment, je propose la lecture suivante, très proche de celle de Héron de Villefosse, à l'exception de la première ligne où figure un groupe de lettres, dont on aperçoit la trace sur les clichés récents et qui figure ainsi sur le croquis de Meunier :

allectus in
1- A I FLAVI[A(M)]
2- CELEBRAVI VB[I]
3- I C(OHORTE) II VLP(IA) AFR(ORVM) E(QVITATA) A[D]
4- [IV]NCTA MIHI
5- EXPLICV[I AD]
6- [I]VVANTIBVS
7- M(ARCO) B[RVT]T[IO OP]
8- TATO D[EC(VRIONE) COH(ORTIS)]
9- POPILIO E[…]
10- DEC(VRIONE) COH(ORTIS) VI C(OMMAGENORVM)
11- ET FL(AVIO) FELICE B(ENE)F(ICIARIO)
12- ET AVRELIO O[PTA]
13- TO DVPL(ICARIO) AL(AE) FL(AVIAE)
14- [G]ERMANO SER[VI]
16- [LIO] IANVARIO IVLI[O]
17- [PR]OCESSO ASINIO
18- [EM]ERITO SESQ(VIPLICARIIS)

- Ligne 1 : *[ala] I Fl[avia]* est suggéré par le croquis de Meunier qui rend bien la forme des *A*, caractéristique des inscriptions africaines du IIe siècle [37]. Sans doute y a-t-il une ligature F+L ou FL+A. Par ailleurs, l'abréviation I ALA FL pour désigner la première Aile flavienne est des plus courantes, ainsi qu'on peut le voir ci-dessous ligne 14 [38]. Compte tenu de la cassure qui précède ces six lettres, il est tentant d'imaginer qu'elles aient été précédées de la mention du commandant de cette aile, un *praepositus* par exemple, abrégé en PP. La mention de ce gradé, parlant à la première personne, introduirait les activités qui suivent dont il serait le sujet. Après un point, ou le mot *item*, l'on pourrait introduire les mots *allectus in Ala(m) I Flauia(m)*, d'où découlerait ensuite la série de verbes au parfait.

On notera qu'aucune mention n'est faite par Héron de Villefosse ni par Schmidt de ces quelques lettres, pourtant bien visibles sur le croquis de Meunier et dont il reste quelques vestiges sur les clichés récents. Ils avaient remplacé *Ala(m) Flauia(m)* par les mots *adscriptus sum pari modo*, que je récuse, mais dont on peut retenir l'idée d'une affectation à un nouveau corps, en l'espèce ici l'*Ala Flauia*.

37. Voir le tableau des inscriptions du IIe siècle dressé par J.-M. Lassère dans « Recherche sur la chronologie des épitaphes païennes de l'*Africa* », *AntAfr* 7, 1973, p. 7-151. H. Dessau de son côté (*ILS*, 2507) présente une épitaphe de Wiesbaden ou ALA I FLAVIA est transcrit de façon analogue. Le Dr H. Colin, autre interprète de la copie de Meunier, a lu pour sa part IFAVII car la ligature L+A lui a échappé (*B.C.T.H.*, 1883).

38. Et aussi *ILS,* 1364, 2547, 2526, 9056. Aussi est-on surpris de constater qu'elle n'a pas été retenue par l'ensemble des commentateurs, alors que son nom figure plus loin à la ligne 13.

L'ensemble se lirait alors : *hic* (ou *hoc*) *pangsi, (allectus) i/n Ala(m) Fl(auiam)*.

Une variante pourrait être : *p(rae)p(ositus) Ala(e) Flauia(e)*

- Ligne 2 : Héron de Villefosse, suivi par la plupart des autres commentateurs, a lu CELEBRANTVR avec une ligature AN. En réalité il faut probablement lire CELEBRAVI, avec ligature VI, suivi de VBI, V et B étant d'une grande netteté sur les clichés (cf. fig. 5). Ces deux lettres ont d'ailleurs été exactement copiées par Colin.

L'emploi de la première personne va de pair avec le *mihi* de la ligne 4 de la partie supérieure.

- Ligne 3 : Héron de Villefosse a reproduit ces six lettres sans les commenter ni les traduire. L'*Ephemeris Epigraphica* les a complètement passées sous silence. Les meilleurs croquis originaux et la bonne photographie de mon correspondant permettent de restituer (fig. 6), après une lettre évanide en début de ligne, selon le schéma de Meunier, le texte ci après[39] :

CII VLP AFR EA

Or l'abréviation C pour *Cohors* est bien attestée [40], le chiffre romain II, qui suit, est suggéré par deux petits traits horizontaux correspondant au sommet des hastes du chiffre II. Les lettres suivantes, lues en général V et E sont en réalité les lettres V+L+P liées, d'où la lecture *(Vlp)ia*, abréviation classique, de même que AFR l'est pour *Afr(orum)* avec A+F+R liées : une abréviation tout à fait semblable est visible sur une inscription de Siaoun (Tunisie) datée du règne de Septime Sévère, qui concerne précisément une *cohors* d'*Afri* [41] (cf. fig. 7).

Ainsi que je l'ai indiqué ci-dessus le trait qui suit est probablement un E et pourrait se lire *e(quitata)* [42]. L'ensemble de la ligne 3 se lirait alors :

C(OHORS) II VLP(IA) AFR(ORVM) E(QVITATA) A[D]/(IV)NCTA.

L'on aurait donc ici un élément, sinon la totalité de la IIe cohorte des *Afri*, car l'existence assurée de quelques lettres évanides au début de la ligne 3 permet d'imaginer la mention abrégée d'un détachement tel qu'une *uex(illatio)*. Quoi qu'il en soit, l'apparition de cette cohorte à El Agueneb constitue certes une surprise, car elle n'est pas autrement connue en Afrique romaine par des documents épigraphiques. Cependant elle est mentionnée dans un document peu exploité, dont nous avons une référence précise : il s'agit d'un papyrus égyptien en langue grecque, daté du IIe siècle, se référant à la *Cohors II Vlpia Afrorum* et indiquant qu'elle a été transférée

39. Je rappelle pour cette ligne que le *CIL*, 21567 donne : *Fectu pari ad*, dont on ne voit pas le rapport avec les schémas originaux. Sur les copies de Meunier et Colin, on lit : II C…CVEARIA dont on peut retenir quelques lettres. Les ligatures leur ont échappé.

40. Par exemple en Afrique proconsulaire, cf. *AE,* 1995, 01662.

41. Cf. *AE*, 1986, 0704 (cf. fig. 7, dernière ligne).

42. Cf., par exemple, *AE*, 1975, 00639g ; *AE*, 1897, 00085c ; *AE*, 1981, 00600 etc.



Fig. 5



Fig. 6

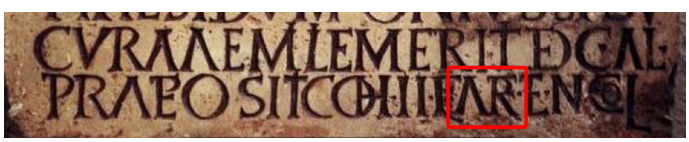


Fig. 7

en Maurétanie Césarienne [43] à une date et un lieu inconnus. Par ailleurs, on sait qu'une *Cohors I Vlpia Afrorum* créée par Trajan avait été affectée en Égypte pour réprimer des troubles et pourrait donc être à l'origine de cette cohorte [44].

Si, comme il semble, elle était *e(quitata)*, ce fait donnerait raison aux savants qui l'assimilent à la *Cohors I Vlpia Afrorum equitata* que nous venons de mentionner [45]. Celle-ci était encore en Égypte sous Antonin, ce qui constituerait un *terminus a quo* acceptable pour sa présence en Césarienne.

- Ligne 4 : la séquence NCTA MIHI étant parfaitement nette, tant sur les croquis divers que sur les clichés, j'ai, à l'instar de Héron de Villefosse, proposé de lire A[D]/[IV]NCTA MIHI, qui s'appliquerait à la cohorte en question, cette jonction de deux détachements paraissant être la raison de la célébration qui vient d'être mentionnée.

- Ligne 5 : j'ai proposé de comprendre EXPLICVI au sens premier du terme, qui est celui de déploiement d'une troupe [46]. Il est suivi d'un ablatif absolu composé du participe *adiuuantibus* et des noms des militaires concernés.

- Bien lisibles, les lignes suivantes mentionnent une série de gradés des deux unités engagées dans l'expédition, *ala I Flauia* et *Cohors VI Commagenorum*. Cette dernière est habituellement stationnée en Numidie [47], dans le ressort du légat de cette province ; l'Aile flavienne, elle, a servi dans les deux provinces, mais principalement aussi en Numidie, ce qui explique qu'elle dépende ici du légat propréteur M. Aemilius Macrinus.

43. Ce document est conservé au Musée égyptien de Berlin (J. Rea, « Troops for Mauretania », *ZPE*. 26, 1977, p. 223-227). Il s'agit d'une lettre d'un soldat à sa mère où il lui indique que sa cohorte est sur le point de quitter l'Égypte pour la Maurétanie en même temps qu'une *cohors Afrorum* qu'elle doit renforcer. Les divers commentateurs de ce document s'interrogent pour savoir s'il s'agit d'une cohorte I ou II *Afrorum*. Mais ils sont d'accord pour le dater du milieu du IIe siècle. Voir aussi S. Lancel & J. Desanges, *Bibliographie analytique de l'Afrique antique*, t. XIII (1977), Rome, École française de Rome, 1982, p. 19 ; et J.-M. Lassère, « Les *Afri* et l'armée romaine », dans A. Mastino (dir.), *L'Africa romana.* Atti del V convegno di studio, Sassari, 11-13 dicembre 1987, Sassari, Dipartimento di storia – Università degli studi di Sassari, 1988, p. 181. L'on trouve une brève mention de ce papyrus dans la chronologie présentée par Y. Le Bohec, dans M. Coltelloni-Trannoy & Y. Le Bohec (dir.), *La Guerre dans l'Afrique romaine sous le haut Empire. Actes du CCCXXXVIe congrès national des sociétés historiques et scientifiques : « Faire la guerre, faire la paix »*, Perpignan, 2011, [Paris], CTHS, 2014, p. 30.

44. H.-G. Pflaum, « Un nouveau diplôme militaire d'un soldat de l'armée d'Égypte », *Syria* 44, 1967, p. 158.

45. J.-M. Lassère, « Les *Afri* et l'armée romaine », art. cit. [n. 43], p. 181.

46. Cf. Caes., C*iu.*, II, 26, 4. On ne peut cependant écarter totalement le sens d' « expliquer », qui serait alors suivi du datif.

47. Ainsi à Messad en 198, Flauius Januarius célèbre la mémoire de son frère Quintus, cavalier de l'aile flavienne. Cf. J. Carcopino, « Le *limes* de Numidie… », art. cit. [n. 6], p. 129. Sous Sévère Alexandre, un petit détachement de l'Aile flavienne est signalé à *Fauces Vazubi*, à 10 km à l'ouest de Zana (*A.E.*, 1942-43, 77). De nombreuses épitaphes de militaires de l'Aile ont été relevées à Lambèse (M. G. Manna, *Le formazioni ausiliarie di guarnigione di Numidia da Augusto a Gallieno*, Rome, 1970, p. 67-68). L'on connaît cependant une inscription de Maurétanie Césarienne (*CIL*, VIII, 9657) qui fait mention de la présence, probablement occasionnelle, selon N. Benseddik (*s. v.* « Limes », dans E. Ruggiero (dir.), *Dizionario epigrafico di antichità Romane*, t. IV, 43/3-43/4, Rome, 1985, p. 1367, 55), de cette aile. Pour la cohorte des Commagéniens, la plus connue est l'inscription *CIL*, VIII, 2488 qui nous la montre occupée en 177-178 à la restauration de l'amphithéâtre de *Mesarfelta*.

Les noms des militaires énumérés sont très courants et se retrouvent dans plusieurs inscriptions africaines [48]. Ils ont été repris à peu près tels quels par le *Corpus*. Cependant, aux lignes 7-8, on peut préférer le *cognomen* Optatus, très commun dans l'armée d'Afrique, plutôt que Cogitatus proposé par Héron de Villefosse et suivi par le *Corpus*, mais qu'aucun indice matériel ne justifie.

3. Fragment n° 2 : partie supérieure (fig. 8)



Fig. 8

48. Ainsi aux lignes 12-13, E. Schallmayer *et alii* ont-ils recensé un militaire du nom d'Aurelius Optatus à Lambèse (*CIL*, VIII, 14154) et à Sicca (*CIL*, VIII, 15942) ; aux lignes 13-14, ils ont relevé un Flauius Germanus qui a son homonyme à Bagaï (*CIL*, VIII, 2286), en Byzacène (*CIL*, VIII, 12169) et à Volubilis (*AE*, 1949, 51) ; aux lignes 15-16, figure un Julius Processus, nom que l'on retrouve à Lambèse dans le *CIL*, VIII, 2562 (ligne 11), 2893 et 18413 (cf. E. Schallmayer *et alii*, *Der römische Weihebezirk von Osterburken I. Corpus der griechischen und lateinischen Beneficiarier-Inschriften des Römischen Reiches*, Stuttgart, Theiss, 1990, p. 628-629).

Nombre de lignes : 16.

Ce côté de l'inscription a moins souffert que la face principale et présente peu de problèmes de lecture, car les lettres y sont généralement bien tracées.

1- VT SCIAS
2- QVICVM[QVE]
3- IN HAC EX[PE]
4- DITIONE [SAL]
5- [V]VS FVERI[S ET]
6- HOS TITVL[OS]
7- LEGERIS: [ARAM]
8- GENIO S[VMMI]
9- THASVN [DE]
10- O SIVE D[EAE NV]
11- MINI SANC[TO]
12- LAEONES
13- DIEB(VS) XL I F(ECI)
14- SCRIBSI **.** FL[AC]
15- CO ET GA[LLO]
16- [CO(N)S(VLIBVS)]

Ainsi que je l'ai exposé dans mon article précédent publié dans le recueil *Corolla Epigraphica* [49], la lecture que je propose pour cette face latérale est, à l'exception de la ligne 12, très voisine de la version présentée par Héron de Villefosse.

- À la ligne 7, *in fine*, l'état de la pierre permet d'hésiter entre *aram* avancé par Héron de Villefosse et *sacra*. En revanche, le *mutus* adopté par le *CIL* n'est guère convaincant.

- Par ailleurs, pour la ligne 12, influencé par les versions de Meunier et de Colin, qui ont transcrit ce mot *laeoni*, j'avais dans mon article précédent proposé de lire *Laeonides*, en me fondant sur l'hypothèse qu'il puisse exister un *nexus* NID, qui autoriserait cette lecture. Depuis lors, des recherches plus approfondies dans les listes de *cognomina* m'ont convaincu que le radical *Laeon-* se retrouve, avec des variantes, dans un grand nombre de *cognomina* dont l'origine grecque n'est pas douteuse. Sous la forme *Laeonas*, il est attesté à Gaète et à Ostie [50]. *L(a)eonide* figure dans l'*Onomasticon* de Forcellini comme un *cognomen* romain de femme (cf. *CIL*, V, 4612). Ce savant italien a retenu aussi le cognomen *Leone*, *Leones*, qu'il rapproche d'une inscription du *CIL*, III, 2586, où figure une *Variae Leonini*. Orthographié *Leonas*, ce cognomen est, dans tout l'Empire, celui de très nombreux individus d'origine servile.

Ces constatations m'ont convaincu que la lecture *Laeones*, que Héron de Villefosse avait adoptée dès l'origine, sans toutefois la transcrire *leones*

49. P. Morizot, « De Mommsen à Google Earth©… », art. cit. [n. 19], p. 572.

50. *CIL*, X, 6093 = *ILS*, 1583 (Gaète) et *CIL*, XIV, 252 = ILS, 6176 (Ostie). Sous la forme *Leonas*, ce *cognomen* unique est tout à fait banal chez les esclaves ou les affranchis : cf. *ILS*, 1059, 4343, 4419, 5503, 6045.

ou l'interpréter comme désignant des lions, pouvait être le nom du scribe de l'expédition. La transcription sous la forme *Laeones*, si proche des exemples que nous avons cités, a pu être influencée par analogie avec la consonne finale de nombreux *cognomina* grecs [51]. À peine oserait-on parler d'hapax. Il s'agit tout au plus d'une modification de la syllabe finale de ce mot. À titre de comparaison, on notera que les graphies *Laeonidas* et *Laeonides* existent parallèlement [52]. *A contrario*, nous avons vainement cherché des exemples du nom commun *leo*, *leonis*, transcrit avec la diphtongue *ae* ; où plutôt il en existe bien, cités par de nombreux ouvrages, mais ils se réfèrent tous à l'inscription d'El Agueneb. Quant à l'intervention d'un scribe dans les inscriptions, elle est chose courante [53] et suggérée par le mot *scribsi* qui suit. Comme il ne porte qu'un seul *cognomen*, c'est donc un homme d'un rang social modeste, affranchi ou esclave. Ajoutons que ce nom justifie la présence des *f(eci)*, proposée par Schmidt, mais l'on peut préférer d'y voir deux hastes successives et comme Colin de lire XLII, et bien sûr celle de *scribsi*, dont on ne voit pas autrement quel serait le sujet.

- La ligne 15, vue par Héron de Villefosse, a aujourd'hui disparu.
- La ligne 16 est conjecturale, mais très vraisemblable.

4. Fragment n° 2 : partie inférieure (fig. 9)

Nombre de lignes : 6.

La première ligne a aujourd'hui pratiquement disparu. Aussi doit-on adopter la version de Héron de Villefosse, très peu différente de celle qu'ont retenue Cagnat et Schmidt dans le *Corpus*.

1- [A(NTE) D(IEM)] [...] [K]AL(ENDAS) IVN(IAS) EO D[IE EX]
2- DEC(VRIONE) SVM PRO[MO]
3- TVS > VOTVM [SO]
4- LVI MEO NO[MINE]
5- CATVLVS > L[EG(IONIS)]
6- III AVG(VSTAE)

La date consulaire du fragment précédent (n° 2 supérieur) semble s'appliquer à la séquence ci-dessus. D'un point de vue grammatical, l'on note que la face principale (fragments n° 1 supérieur et n° 2 inférieur) semble toute entière rédigée à la première personne du parfait et présente donc une réelle cohérence, si l'on admet que son sujet est *P(ublius) P[ro]culus*.

Le fragment suivant (n° 1 inférieur), signalé par les verbes *scribsi* et peut-être *f(eci)*, est lui aussi à la première personne, avec comme sujet *Laeones*, *ego* étant sous-entendu. Une variante possible serait de lire *f(ecit)* et *scribsi(t)*. Le sujet restant le même.

51. Fr. Ploton-Nicollet m'a fait remarquer que *Leonas* serait une forme dorienne, *Leones* une forme ionienne, l'une et l'autre étant parfaitement équivalentes.

52. J.-M. Lassère, *Manuel d'épigraphie latine*, Paris, Picard, 2007 (2e éd.), p. 282-283.

53. Ainsi, par exemple, à *Castellum Dimmidi*, l'inscription est faite par un *miles legionis* suivi des mots *scrib[sit] et sculp[sit]* (cf. G. Picard, *Castellum Dimmidi*, *op. cit.* [n. 6], 1). Plus nettement encore à *Gemellae*, on lit à la fin de l'inscription célébrant le retour de la légion : *sculp(sit) et s(cripsit) Donatus* (cf. *CIL*, VIII, 2482).



Fig. 9

Le dernier fragment (n° 2 inférieur), lui aussi rédigé au parfait, constitue une phrase indépendante, sans relation véritable avec les précédentes à l'exception de la date consulaire.

Je proposerais donc de lire :

Pro salu[te M(arci) Aure] / [li] Anto[nini Aug(usti)] / [Ar]m(eniaci) Part[h(ici) max(imi)] / [Med(ici)] Dom(ini) [n(ostri)], / [uot(a)] m(ea) l(ibens) an[(imo) s(olvi)] / [q]uae omnib(us) [dis] / [u]oueram, / et] pro sal(ute) [M(arci) Aemi]/ li Macri l[eg(ati) Aug(usti)] / pr(o) pr(aetore) c(larissimi) u(iri), P(ublius) /

P[ro]culus, suf[f(ectus)] / a sacratiss(imo) [imp(eratore)] / ordinib(us) [hic *ou* hoc [54]] / pangsi. I[tem] // [allectus in al]a(m) I Flaui[a(m)] [55] / celebraui ub[i] / […] c(ohorte) II Vlp(ia) Afr(orum) e(quitata) a[d]/[iu]ncta mihi / explicu[i ad]/[i]uuantibus / M(arco) B[rut]t[io Op]/tato d[ec(urione) coh(ortis)], / Popilio E[…] / dec(urione) coh(ortis) VI C(ommagenorum) / et Fl(auio) Felice b(ene)f(iciario) […] / et Aurelio O[pta]/to dupl(icario) al(ae) Fl(auiae) […] / [G]ermano, Ser[ui/lio] Ianuario, Iuli[o / Pr]ocesso, Asinio / [Em]erito, sesq(uiplicariis). // Vt scias / quicum[que] / in hac ex[pe]/ditione [sal/u]us fueri[s et] / hos titul[os] / legeris : [aram] / Genio s[ummi] / Thasun [de]/o siue d[eae nu]/mini sanc[to] / Laeones / dieb(us) XL [56] f(eci). / Scribsi Fl[ac]/co et Ga[llo] / [co(n)s(ulibus), a(nte) d(iem)] […] // [K]al(endas) Iun(ias). — Eo d[ie ex] / dec(urione) sum pro[mo]/tus >(centurio). Votum [so]/lui meo no[m(ine)] / Catulus >(centurio) l[eg(ionis)] / III Aug(ustae)

Traduction :

Pour le salut de Marc Aurèle Antonin Auguste, vainqueur des Arméniens, grand vainqueur des Parthes, vainqueur des Mèdes, notre seigneur, j'ai accompli de mon plein gré les vœux auxquels je m'étais engagé à l'égard de tous les dieux, et pour le salut de Marcus Aemilius Macer, légat d'Auguste, propréteur et clarissime, moi, Publius Proculus, nommé comme suppléant parmi les centurions par sa majesté très sacrée, j'ai planté ceci [57].

Affecté [58] à la première Aile flavienne, j'ai célébré ainsi le lieu où, avec le renfort de la deuxième cohorte ulpienne montée des Africains, j'ai procédé à leur déploiement, secondé par Marcus Bruttius Optatus, décurion de cohorte, Popilius E[…], décurion de la VI[e] cohorte des Commagéniens, Flavius Felix, bénéficiaire [de tribun (?)] et Aurelius Optatus, duplicaire de l'Aile Flavienne, par […] Germanus, Servilius Januarius, Julius Processus, Asinius Emeritus, tous quatre du grade de *sesquiplicarius*.

Pour que tous ceux qui sont revenus sains et saufs de cette expédition et lisent cette inscription le sachent, moi, Laeones, j'ai pendant quarante [59] jours élevé des autels au génie du grand Thasun (?), dieu ou déesse, divinité sainte. J'ai rapporté ces faits par écrit, sous le consulat de Flaccus et Gallus [60], le […] mai [61].

— Ce jour là, moi, Catulus, de simple décurion, j'ai été promu centurion de la III[e] Légion Auguste ; aussi ai-je mis à exécution le vœu que j'avais fait.

54. Si *pangere* est intransitif, avec le sens absolu de « planter en terre », *hic* convient. S'il est transitif l'on peut comprendre « j'ai planté cet objet » indéfini, *hoc*, qui n'est à proprement parler ni un *terminus*, ni un *finis*.

55. ou *[praepositus al]/a(e) Flaui[a(e)]*.

56. ou *XLII*.

57. = ce pilier.

58. ou « préposé ».

59. ou « quarante-deux ».

60. 174 ap. J.-C.

61. Selon certains commentateurs, il s'agirait du jour d'avant les calendes de juin.

3. Conclusions

L'analyse de ce texte permet de constater, à partir des éléments bruts mentionnés dans l'inscription, les faits suivants :

1. Il s'agit d'une expédition de caractère militaire en pays insoumis. Nous sommes en effet à n'en pas douter en pleine zone tribale. Les recherches des vestiges d'une présence romaine effectuées dans cette direction par P. Salama [62] ne l'ont pas amené au-delà de Hammam Chérif (aujourd'hui Charef) dans les hautes plaines, que 150 kilomètres séparent encore d'El Agueneb. L'inscription récemment découverte à El Bayadh témoigne bien du caractère instable de cette zone. D'où les mesures propitiatoires prises pour honorer la principale divinité locale, au sexe indéterminé, vénérée sans doute aussi par les tribus de la région [63].

2. Héron de Villefosse s'était posé la question de savoir si Catulus était le même gradé que celui qui s'exprime dans le fragment n° 1 (supérieur et inférieur) et avait conclu par une négation d'ailleurs prudente. Il s'était même demandé si Catulus n'avait pas été appelé à remplacer ce dernier [64]. L'identification de P. Proculus avec celui-ci est de nature à conforter cette hypothèse.

3. Si l'on s'en rapporte au nombre de jours pendant lesquels des autels ont été élevés à la divinité locale, le séjour sur place de ce détachement aurait duré une quarantaine de jours, ce laps de temps ne comprenant pas ce que l'on pourrait appeler la marche d'approche à partir d'un « camp de base » ou d'une garnison plus ou moins lointaine.

4. Il n'a rencontré aucune opposition armée car l'inscription ne mentionne aucun combat.

5. Il semble cependant que cette expédition ait entraîné des pertes humaines puisque l'inscription précise qu'elle s'adresse à ceux qui en sont revenus saufs. Sur cette longue distance, dans des conditions climatiques difficiles, on imagine volontiers des décès par accident ou par maladie, les auteurs antiques en font souvent mention dans des cas semblables [65].

6. Rien ne permet d'avancer l'idée qu'elle eut pour objectif la conclusion d'un accord puisqu'aucun contact n'a eu lieu avec un éventuel adversaire. En ceci, elle diffère des *conlocutiones* qu'à la même époque le *praeses* de Maurétanie Tingitane a eues avec les Macénites et les Baquates [66], en vue d'établir avec eux un *modus vivendi*.

7. Le renfort d'une *cohors Afrorum* venant d'Égypte jette un jour entièrement nouveau sur la composition du corps expéditionnaire d'El Agueneb, si

62. P. Salama, « Quelques incursions dans la zone occidentale du *limes* de Numidie », *AntAfr* 27, 1991, p. 93-105.

63. J'ai évoqué le rapprochement que l'on pouvait faire du nom de THASUN ou THASUNUS avec celui de la tribu berbère des Ouled Sassoun (P. Morizot, « De Mommsen à Google Earth©… », art. cit. [n. 19], p. 584, note 14).

64. A. Héron de Villefosse, dans *B.S.G.A.O.*, juillet 1882, p. 29 et dans *B.C.T.H.*, 1883 (réimpr. 2013), p. 57-63.

65. Par ex. Sall., *Hist*., III, fr. 96 A (Reynolds).

66. E. Frézouls, « Rome et la Maurétanie Tingitane : un constat d'échec ? », *AntAfr* 16, 1980, p. 78-79. C'est beaucoup plus tard, sous Sévère Alexandre, que l'on voit apparaître un prince des Bavares et des Baquates.

l'on accepte de confronter les réalités décrites sur la pierre avec les données que nous apporte un papyrus égyptien. L'itinéraire qu'a suivi cette cohorte pour rejoindre sa nouvelle destination reste inconnu, mais l'hypothèse qu'elle ait pu venir de Tingitane en traversant des centaines de kilomètres de zones arides et insoumises est hautement improbable.

8. En conclusion, l'inscription serait destinée à célébrer, par la pose d'un pilier commémoratif, le fait d'armes que constitue la jonction de troupes de différentes origines, effectuée bien certainement dans un but dissuasif [67]. Le fait que la mention de la III[e] Légion Auguste n'ait pas été martelée tend à confirmer l'impression qu'en 238 la région était abandonnée, sans doute depuis longtemps, par l'armée romaine.

Ce raid n'aurait en définitive que peu de rapports avec les expéditions conduites en Tingitane sous Claude, probablement à travers l'Atlas, et au-delà par Suetonius Paulinus et Hosidius Geta. Celles-ci sont restées sans lendemain et semblent n'avoir eu aucune conséquence sur l'étendue du territoire contrôlé par Rome ; Hosidius Geta, poursuivant jusqu'aux limites du désert un chef du nom de Salabo, est passé à côté d'un désastre dont il n'a été sauvé que par une pluie providentielle. Les apparences étaient sauves du côté de Rome puisque Hosidius reçut les ornements du triomphe. Pline l'Ancien, qui s'est intéressé uniquement à Suetonius Paulinus [68], ne nous dit pas ce qu'il advint de Salabo. Dion Cassius, sans être bien précis, est plus explicite : un traité de paix a été signé avec ce dernier [69].

Néanmoins, bien que cela ne soit pas formellement exprimé, on peut penser que les Romains, toujours soucieux de marquer une limite aux incursions des Barbares – plus encore que de les soumettre – ont espéré que le pilier d'El Agueneb serait pour eux un avertissement salutaire.

Ceci correspondrait assez bien à la politique de Marc Aurèle, qui, après les difficiles combats qu'il a menés en Europe et en Asie, ne se souciait pas d'ouvrir en Afrique des fronts mineurs.

Cet espoir fut vite déçu puisque dès le règne de Commode, nous apprend l'*Histoire Auguste*[70], les hostilités reprennent avec les Maures. Elles seront menées à bien par ses légats, indique-t-elle ensuite sans la moindre précision géographique. Mais l'inscription d'El Bayadh (Géryville), qui nous apprend la victoire remportée, moins de vingt ans plus tard, par le procurateur de Maurétanie sur des Bavares, vient conforter l'indication que nous donne l'*Histoire Auguste*. Peut-être l'occupation, à la même date, du *Castellum Dimmidi* fut-elle une conséquence de cette victoire en trompe-l'œil, puisque ce camp de dimensions modestes est situé à plus de 220 kilomètres plus à

67. On notera que c'est dans des conditions un peu semblables, si l'on nous permet cet anachronisme, qu'en 1852 Laghouat fut occupée par des colonnes venant, les unes du Sud (Oued Djedi), les autres des hauts plateaux (Djelfa) ; cf. G. Hirtz, *L'Algérie nomade et ksourienne, 1830-1854* : Marseille, Tacussel, 1989, p. 153.

68. Plin., *Nat*., V, 14, trad. et commentaire de J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

69. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LX, 9 : « Aussi [les ennemis] se décidèrent-ils spontanément à traiter de la paix », accord de paix peu glorieux que les historiens s'abstiennent souvent de mentionner.

70. SHA*, Comm*., 13, 5.

l'est et qu'il faudra l'évacuer trente ans plus tard, opération qui apparaît comme un « retrait sans gloire des Romains sur une frontière inachevée », selon la belle formule de M. Euzennat [71].

Il est difficile de croire que la brève occupation de ce secteur, fort éloigné du Maroc septentrional, ait pu avoir pour objectif de prendre à revers les Maures révoltés de basse Tingitane ou du Rif et de contrarier leurs incursions en Espagne. Mais une possible connivence entre les Macenites, alliés un moment aux Baquates de la région de Volubilis, et les pasteurs des plateaux algériens, à laquelle ont pensé Héron de Villefosse [72] et, à sa suite, plusieurs savants (tels G. Picard[73] ou R. Rebuffat[74]) ne peut être écartée.

Dans un même article, à propos de l'expédition d'El Agueneb, dont il attribue la paternité à Commode, J. Carcopino exprime des jugements quelque peu contradictoires [75]. D'un côté, il parle de « reconnaissance offensive destinée à intimider les nomades » (p. 55) et plus loin (p. 146), il fait état d'un raid contre des « tribus dissidentes de la Maurétanie méridionale », mais il ne mentionne à aucun moment la Tingitane et ne parle pas davantage de lions. Tout au plus peut-on dire que le légat de Marc Aurèle, appuyé par une colonne expéditionnaire, a tenté d'obtenir, par une démonstration unilatérale, le respect de la frontière romaine matérialisée par le pilier qu'il a planté à El Agueneb en souvenir de cette expédition. Sans doute n'ignorait-il pas en outre que les conditions géographiques et climatiques ne lui auraient pas permis d'aller au-delà.

71. Formule qu'il appliquait à la politique sévérienne de la nouvelle *praetentura*, dont il n'avait pu imaginer qu'elle conduirait les Romains jusqu'à El Bayadh. Cf. M. Euzennat, « Recherches récentes sur la frontière d'Afrique (1964-1974) », dans *Studien zu den Militärgrenzen Roms, II*. Vorträge des 10. Internationalen Limeskongresses in der Germania Inferior : Cologne, Rheinland-Verlag, 1977, p. 429-443.

72. A. Héron de Villefosse, dans *B.C.T.H.*, 1883 (réimpr. 2013), p. 62.

73. G. Picard, *Castellum Dimmidi*, *op. cit.* [n. 6], p. 60.

74. R. Rebuffat, « Au-delà des camps romains de l'Afrique Mineure… », art. cit. [n. 13]. Toutefois il estime que la zone contrôlée par les camps romains ne s'étend pas au-delà d'une zone d'environ 25 km. À El Agueneb, l'on est à plusieurs centaines de kilomètres de ces camps.

75. J. Carcopino, « Le *limes* de Numidie… », art. cit. [n. 6], p. 118.